



RAPPEL

- Les feux de déchets verts, broussailles et autres sont interdits dans notre commune comme dans toute la région Hauts-de-France. Renseignements à la mairie pour vos dépôts de déchets verts.
- Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et leurs excréments doivent être ramassés.
- Les enlèvements de terre, cailloux ou autres stockés par la commune sont à demander à la mairie.
- Les horaires pour les travaux bruyants sont :
 - Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h.
 - Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

COMMUNICATION

Le bulletin communal, le site de la commune, la page Facebook « Mairie de Vauxaillon » ainsi que l'application Maelis permettent d'informer.

N'hésitez pas à télécharger via App Store ou Google Play, l'application gratuite Maelis.

L'ensemble du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une vie agréable dans notre commune.

Le Maire, Patrick Lejeune

Bientôt deux ans que vous nous confiez les commandes du village en votant pour la liste « Pour le présent et l'avenir de Vauxaillon ». Votre confiance nous a obligé un challenge et des objectifs que nous nous efforçons à chaque moment de réaliser malgré les nombreux obstacles qui pourraient nous décourager. Deux années spéciales où le contexte sanitaire et le départ de certains agents administratifs nous ont obligé à puiser dans nos réserves physiques et morales pour surmonter ces débuts difficiles.

L'arrivée heureuse de la nouvelle secrétaire de mairie, Emilie, nous a permis de rétablir des automatismes qui étaient un peu bancals. Nos efforts particuliers se sont dirigés vers le bien-être des 54 élèves fréquentant l'école et pour certains la cantine. Leur espace de vie a été doublé, notamment au dortoir et à l'attribution de pièces à l'étage de la mairie appelé maintenant « salle des réunions ».

Les finances de la commune sont saines et, sans recourir à l'emprunt, nous pouvons envisager sereinement nos projets qui sont dans les cartons (trottoirs rue Maurice Girard et plateau multi-niveaux rue de Brancourt). Le commencement des travaux dépend des acceptations des subventions demandées. Certaines de celles-ci qui dormaient dans des tiroirs nous ont permis de récupérer plus de 50 000 euros sur des réalisations antérieures. Celles qui avaient été demandées pour la dalle recouvrant le blockhaus et l'installation du visiophone de l'école nous ont été finalement accordées soit respectivement 2247,20€ et 600€ versés par l'état.

Le conseil municipal a voté un taux identique aux années précédentes pour les taxes communales malgré la flambée des prix de l'énergie et des matières premières. Nos charges de fonctionnement sont stabilisées mais ces augmentations nous demandent vigilance et prudence. Les projecteurs gourmands qui subliment notre église seront allumés uniquement dans les moments exceptionnels et non continuellement. Le chauffage des établissements publics est régulièrement éteint en cas de non activité.

Une récente enquête de la CEREMA dans notre commune à révélé que nombre de murs et autres appartenant à la collectivité se détériorent rapidement et que des actions doivent être engagées pour éviter des dégâts irréversibles.

En attente des chiffres de l'INSEE, le dernier recensement pratiqué dans la commune nous indique une perte minime d'habitants mais nous restons au-dessus de la barre des 500 âmes, plus avantageuse pour les diverses dotations dont nous pouvons prétendre. De nouvelles constructions et transactions dans le village nous promettent un avenir démographique en hausse.

Merci et félicitations aux habitants qui embellissent notre village avec des rénovations et entretiens courant sur leurs habitations. Notre volonté d'avoir une commune propre et accueillante est toujours omniprésente dans nos réflexions.

Merci à Bernard Robineau et ses volontaires pour nous avoir débarrassé des déchets sauvages ainsi qu'à Magalie, Amélie, Jordan, Victoire et Noé pour leur participation à ce nettoyage dans le cadre des « Hauts-de-France propres ».

Merci à la boulangerie Dubief d'Anizy le Grand qui chaque matin (sauf le lundi) approvisionne le Distri-Pain en viennoiseries et autres spécialités et qui, grâce à leur qualité de fabrication, permet de maintenir une activité commerciale proche des Vauxaillonnais.

SECURITE

La visite d'un responsable de la voirie départementale pour envisager de réduire la vitesse excessive sur les axes principaux de la commune nous a éclairé sur les solutions envisageables et légales.

En attente de la réalisation des trottoirs rue Maurice Girard, des comptages vont être effectués pour nous permettre de choisir les options efficaces.

ANIMATION

Les dates à retenir :

- 15 avril 2022 : Rempoissonnement de truites dans l'étang communal (réservé aux Vauxaillonnais).
- 8 mai 2022 : Commémoration/Marche jusqu'au « camp de Margival » puis pot de l'amitié au retour.
- 22 mai 2022 : Trophée des Grimpeurs (inscription sur page FB)
- 25 juin 2022 : Fête du village rue de Brancourt : marché artisanal, concours de pêche, structures gonflables, restauration, retraite aux flambeaux, feu de la St-Jean et groupes musicaux.

ELECTIONS

ATTENTION : Le bureau de vote se situe place Abel Ferry (à la cantine).

Présidentielles :

- 1er tour : Dimanche 10 avril 2022
- 2ème tour : Dimanche 24 avril 2022

Législatives :

- 1er tour : Dimanche 12 juin 2022
- 2ème tour : Dimanche 19 juin 2022